

Vous êtes ou avez déjà été inscrit-e à l'Université Bretagne Sud. Vous ne pouvez pas vous inscrire pour l'année 2025-2026 via le site d'inscription en ligne. Voici la procédure à suivre selon votre situation :

CAS 1 : Vous n'êtes pas inscrit-e à l'Université Bretagne Sud pour l'année universitaire 2024-2025 mais y avez déjà été inscrit-e précédemment :

Vous devez demander un dossier d'inscription papier auprès du service scolarité de votre IFPS.

CAS 2 : Vous êtes inscrit-e à l'Université Bretagne Sud pour l'année universitaire 2024-2025 :

Pour vous inscrire en L1 Sciences pour la santé pour l'année 2025-2026, vous devez effectuer une réinscription via votre ENT, rubrique « Scola



Vous suivez les indications et complétez les champs demandés.

Dans l'écran ci-après, vous devez faire particulièrement attention au remplissage de la dernière partie :



Afin de ne pas payer des droits d'inscription auprès de l'Université, vous devez impérativement remplir la rubrique concernant votre inscription dans un autre établissement en indiquant les informations relatives au centre IFPS, à savoir :

Type d'établissement = Établissement de formations paramédicales et sociales (IFPS)

Département = Morbihan

Établissement d'inscription = IFPS Lorient ou IFPS Vannes ou IFPS Pontivy selon votre lieu de formation

Souhaitez-vous y maintenir votre inscription ? indiquez OUI

Université de Bretagne-Sud

Nom : []

Prénom : []

N° Etudiant : []

Année Universitaire 2021-2022

Né(e) le : []

Vos données sont pré-remplissées avec celles de votre dernière inscription.
Les rubriques marquées d'un astérisque * sont obligatoires.



Si vous êtes concerné(e) par un programme d'échange international :

Quel est le programme d'échange international dont vous dépendez ?

Quel est le pays de l'établissement étranger ?

Précisez l'établissement étranger

L'année dernière :

Quelle était votre situation ?*

Précisez le pays de votre formation*

Précisez le département de votre formation

Précisez l'établissement de votre formation

Dernier diplôme obtenu :

Précisez le type de ce diplôme*

Précisez le pays d'obtention*

Précisez le département d'obtention (si pays=France)

Précisez l'établissement d'obtention

Précisez l'année d'obtention

Si vous êtes inscrit dans un autre établissement :

Quel est le type d'établissement ?

Précisez le département où se trouve cet établissement

Précisez l'établissement dans lequel vous êtes inscrit

Souhaitez-vous y maintenir votre inscription ?

 Oui Non

Vos données sont pré-remplissées avec celles de votre dernière inscription.
Les rubriques marquées d'un astérisque * sont obligatoires.

Continuer



si le montant total à payer ne prend pas en compte l'exonération des droits d'inscription, alors que vous vous inscrivez bien en 1^{ère} année de licence mention Sciences pour la santé et **que vous n'avez pas 30 € à régler** au titre des activités sportives, **ne payez pas en ligne**. Sélectionnez « **paiement différé** » à la fin de votre inscription et adressez un mail pour vérification à scol.centrale@listes.univ-ubs.fr ou solen.hellegouarch@univ-ubs.fr en expliquant votre situation. Nous modifierons votre inscription.

Pour les étudiants de Vannes et Lorient : **si vous avez choisi l'activité sportive** et que vous avez 30 € à régler (**Le montant doit être strictement de 30 €** comme ci-dessous), **vous pouvez payer ce montant en ligne**.